

Mardi 6 septembre 2022

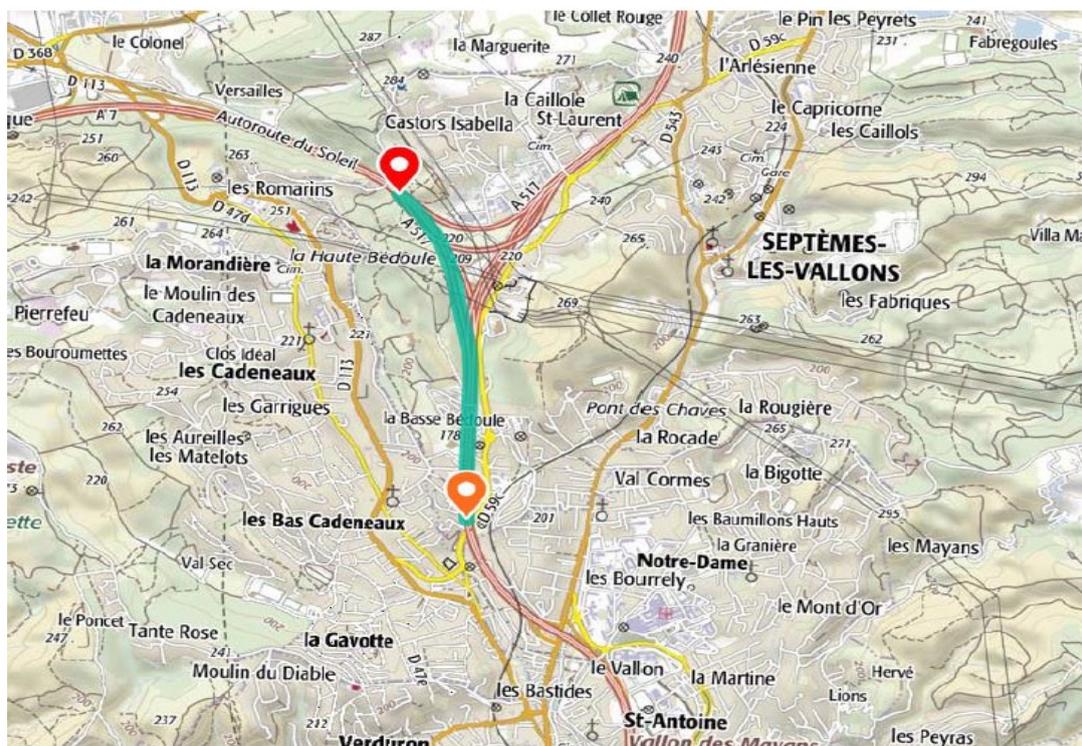
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MISE EN SERVICE D'UNE VOIE RÉSERVÉE AUX BUS

AUTOROUTE A7 AU DROIT DU CONVERGENT ENTRE LES AUTOROUTES A7 ET A51

LE 7 SEPTEMBRE 2022 A 6h00 DU MATIN

La Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée informe les usagers de la route qu'au terme de 8 mois de travaux (décembre 2021 à juillet 2022), une nouvelle section de voie réservée aux bus sur l'A7, dans le sens Vitrolles → Marseille au niveau du convergent entre les autoroutes A7 et A51, sera mise en service le mercredi 7 septembre 2022 à 6h du matin.



Service Régional de la Communication Interministérielle

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr



Cette voie réservée d'environ 2 km de long est située sur la bande d'arrêt d'urgence de l'A7.

Elle est le fruit de travaux d'élargissement de la plateforme routière de l'A7, de reprise totale des chaussées et des panneaux de signalisation adaptés.

Ouverte de façon permanente à la circulation des lignes régulières de bus, à une vitesse limitée à 70 km/h, elle permettra d'améliorer les temps de ces derniers ainsi que leur régularité sur un secteur où il est constaté des encombrements récurrents journaliers aux heures de pointe. Un gain de temps de 3 minutes dans le sens Vitrolles-Marseille pour les habitués de la ligne 91 du réseau la Métropole Mobilité, par exemple.

Cette nouvelle section de voie bus s'inscrit dans un programme plus global de réalisation d'aménagements destinés à la priorisation des bus sur les principaux corridors métropolitains (Aix-Marseille, Vitrolles-Marseille et Aubagne-Marseille), inscrit au Contrat de Plan État-Région pour un montant de 30 millions d'euros et financé à parts égales par l'État, la Région, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et la Métropole Aix-Marseille Provence.

Entre 2013 et 2021, plus de 20 kilomètres de voies réservées aux bus ont ainsi été aménagés sur autoroutes au sein du territoire métropolitain.

Ce programme se poursuivra jusqu'à fin 2022 avec l'aménagement d'une dizaine de kilomètres supplémentaires de voies réservées.

Contacts presse :

DIR Méditerranée, Cellule communication : com.sg.dirmed@developpement-durable.gouv.fr

Tél. : 04 86 94 68 20 / 83

www.dir.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr

Service Régional de la Communication Interministérielle

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr

